

Randonnée des Hautes Falaises Sainte Hélène Bondeville Dimanche 7 avril 2019

Accueil à la ferme de Mr DECULTOT à Sainte Hélène Bondeville, Corps de ferme avec un pigeonnier, à droite sur la D925, axe Cany Barville/Fécamp.

09 h 00 : Accueil des participants autour d'un café, puis départ pour un circuit de 24 km

13 h 00 : Verre de l'amitié et Pique-nique tiré du panier sur le lieu de rendez-vous

Pas de possibilité de paddock, les chevaux devront rester à l'attache au van ou au camion. Prévoyez un filet à foin.

Après-midi: libre

> Engagement:

- Pour les adhérents de l'AASM : 12 euros par attelage et 6 euros par cavalier

- Pour les non adhérents : 17 euros par attelage et 9 euros par cavalier.

Règlement à l'ordre de l'AASM ×		
Bulletin d'inscription		
Nom du meneur :	• •	
Coéquipier :		
Adresse:		
Tel :Port :	• •	
Attelage: 🗌 1 🔲 2 🔲 4 💮 Poney 🗀 Cheval 🗀 Trait		
Cavalier : nombre :		
N'oubliez pas de joindre la photocopie de votre licence ou la photocopie d	e	

l'attestation d'assurance responsabilité civile pour la pratique de l'équitation. (Obligatoire)

Bulletin à retourner avant le 31 mars 2019 à :

Madame Bénédicte NOEL

120 rue de l'Eglise

76690 St GEORGES S/FONTAINE

Tel: 06 08 73 61 66

Mail: ben.noel@mageos.com